

CH4PS_NAC-20-SI

Référence CH4PS_NAC-20-SI

Objectifs

Vivez une expérience unique en partageant le quotidien d'une famille canadienne anglophone !
L'un des moyens les plus efficaces pour progresser en anglais.
Seul francophone dans la famille, vous échangez du matin au soir pour un apprentissage en douceur.
Ce séjour demande une réelle motivation.

Activités

Le séjour comprend **15 heures de cours individuels** de conversation qui aident les jeunes à améliorer leur niveau de langue orale dans un cadre souple afin de s'intégrer plus facilement à la famille d'accueil. Ces cours ne sont pas assimilables à la notion de cours au sein d'une école.
Les thèmes abordés, tels que la différence entre le rythme de vie français et canadien par exemple, permettent d'étoffer le vocabulaire afin que vous puissiez vous exprimer avec plus d'aisance.
Il n'y a pas d'activités organisées.
Tout le séjour se passe en famille d'accueil.
Les participants ne doivent donc pas s'attendre à l'organisation de visites touristiques et culturelles de la région.

N'oubliez pas

- Votre **passeport électronique en cours de validité** (*n'oubliez pas d'emporter également une copie de vos papiers d'identité; en cas de perte de l'original pendant le séjour, cela facilitera les démarches au consulat sur place*)
- Votre **autorisation de sortie de territoire ainsi que la copie de la pièce d'identité du parent signataire**
- Votre **autorisation de voyage électronique AVE**
- Votre **fiche sanitaire de liaison** dûment remplie à remettre à l'accompagnateur
- Votre **attestation d'assurance rapatriement/frais médicaux** si vous n'avez pas souscrit à l'assurance Nacel

Important

La société canadienne est fondée sur la liberté et le respect des différences. Un jeune qui souhaite se familiariser avec la culture de ce pays doit être prêt à accepter une affectation dans une famille d'une origine, d'une religion ou d'un milieu social qui seront différents du sien.
Les familles d'accueil canadiennes disposent de peu de jours de vacances chaque année et ne sont donc pas disponibles aussi souvent qu'elles le souhaiteraient.
En conséquence, les participants bénéficient d'une grande autonomie et doivent organiser leur temps libre. Les familles ne sont pas tenues de changer leur rythme de vie et d'organiser des visites touristiques et culturelles de leur région ou des

activités. S'il y a un adolescent dans la famille, il est probable qu'il soit occupé par un 'job d'été'.
Les familles canadiennes agissent vis-à-vis de leur hôte de la même manière qu'avec leurs enfants.
Bien qu'apparemment proches de notre culture, les règles de vie diffèrent des nôtres et demandent de la part des participants une réelle volonté d'adaptation à la vie quotidienne et ordinaire de la famille d'accueil, il leur sera demandé de participer majoritairement à des activités simples, telles que par exemple, accompagner un membre de la famille faire les courses, aider à la préparation des repas, shopping, activités personnelles éventuelles... Il ne s'agit pas d'activités planifiées spécifiquement pour le participant.
Sur ce type de séjour, il s'agit également d'être autonome pour tous les petits gestes et habitudes du quotidien (par exemple, préparer son sandwich pour le repas de midi, utiliser la machine à laver, etc).
Les adultes des familles canadiennes vous assisteront mais ne feront pas à votre place. Vous participerez également à la vie et aux tâches quotidiennes, tel un membre de la famille comme, par exemple, aller faire les courses ou débarrasser la table.
Bien que sélectionnées pour leur enthousiasme et compétence à recevoir de jeunes étrangers, un temps d'adaptation et de connaissance réciproque est quasiment toujours nécessaire lors des premiers jours.
Il convient donc évidemment de prendre le temps de comprendre une situation, de s'adapter à une façon de faire différente plutôt que de se renfermer sur soi et de refuser l'ouverture sur un autre mode de vie ou de pensée.

Les programmes au Canada sont non fumeurs. Vous vous engagez donc à ne pas fumer pendant votre séjour. Tout manquement à cet engagement sera sanctionné par votre renvoi aux frais de vos parents.

LES SORTIES LE SOIR NON ACCOMPAGNÉES D'UN ADULTE SONT INTERDITES.
Les repas pendant les voyages aller et retour ne sont pas compris (certaines compagnies aériennes régulières font maintenant payer les collations à bord), prévoyez donc de l'argent de poche à cet effet(10€/repas).